

Réunion de la Commission de Suivi de Site de TIGF

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION
À LUSSAGNET (40)
Vendredi 18 novembre 2016 – 14h30**

Liste des participants

Collège « Administrations de l'Etat »

André PLANAS :	Préfecture des Landes – chef du BAE
Carole TAHON :	Préfecture des Landes – ICPE
Eric LAVIT :	Préfecture des Landes – BAE (coordination, infrastructures et enquêtes publiques)
Muriel TASTET :	Préfecture des Landes – BAE (suivi des ICPE)
Gaëtan DELAGNES :	Préfecture des Landes – SIDPC (planification des exercices et défense civile)
Muriel JOLLIVET :	DREAL UT40 – inspectrice en charge du suivi du site

Collège « Collectivités territoriales »

Jean-Claude LAFITE :	Mairie de Lussagnet – Maire
Francis DESBLANCS :	Mairie de Cazères-sur-L'Adour – Maire et représentant du président de la communauté de communes du Pays Grenadois
Patricia FEUILLET GALABERT :	Mairie du Houga – Maire

Collège « Exploitants »

Arnaud LATEULADE :	TIGF – Responsable du site de stockage de Lussagnet
Bruno TOSTAIN :	TIGF – Directeur HSE
Pierre CHIQUET :	TIGF – Responsable du service géoscience
Rémi DUROCHAT :	TIGF – Responsable sécurité stockage

Collège « Riverains »

François FAVRE :	Bien vivre dans le Gers – Vice-président
Marc DUCASSÉ :	Bien vivre dans le Gers
Alain LEFEVRE :	Riverain

Collège « Salariés »

Isabelle CAPY :	TIGF – Secrétaire du CHSCT
Thierry FROSSARD :	TIGF – Secrétaire adjoint du CHSCT
Sébastien SARTHOU-CAMY :	Actemium – Responsable du contrat de maintenance sur le site de Lussagnet

Ordre du jour

- Approbation du compte rendu de la précédente réunion
- Bilan de l'activité de l'établissement
- Actualités et évolutions futures du site
- Bilan de l'action de la DREAL
- Questions diverses

Documents associés

Annexe I : Présentation TIGF CSS Lussagnet
Annexe II : Présentation TIGF DREAL

14 heures 30 – Début de la réunion

M. PLANAS, préfecture des Landes

Ouvre la réunion. Il présente les excuses du secrétaire général de la préfecture, qu'il remplace.

Approbation du compte rendu de la réunion précédente

Le compte rendu de la réunion de la CSS du 20 novembre 2015 est approuvé ; les membres de la CSS procèdent à un tour de table de présentation.

Bilan de l'activité de l'établissement

M. LATEULADE, TIGF

Dresse le bilan annuel des campagnes de soutirage et d'injection de gaz. 943 millions de mètres cubes ont été soutirés. Les injections ont porté le volume total stocké à 2,850 milliards de mètres cubes en fin de campagne.

En matière de travaux pour la prévention des risques HSE, le réseau incendie a été aménagé et prolongé afin d'amener un nouveau poteau jusqu'au village entreprises. De plus, la cheminée du groupe électrogène a été remplacée par une autre atteignant la hauteur réglementaire de 10 mètres. Enfin, différents travaux ont été conduits au niveau du bâtiment de traitement afin de limiter les nuisances olfactives.

Concernant le Système de Gestion de la Sécurité, commun aux sites de Lussagnet et d'Izaute, un certain nombre d'actions ont été mises en place au cours de l'année 2016. Des visites de sécurité ont par exemple été menées auprès du management de TIGF et de celui des autres entreprises qui interviennent sur les chantiers. L'ensemble des objectifs de 2016 est repris en Annexe I.

M. LATEULADE ajoute qu'aucun incident ou accident majeur n'est survenu depuis la réunion précédente. Par ailleurs, ses équipes ont célébré les 1 234 jours sans accident avec arrêt sur le site de Lussagnet. Cependant, un événement matériel, quatre événements environnementaux déclarés à la DREAL et deux incidents corporels ont été déplorés. Chacun de ces événements donne systématiquement lieu à des analyses et des rappels de sécurité.

Activités et évolutions futures du site

M. LATEULADE, TIGF

Indique qu'une nouvelle colonne de déshydratation a été installée en 2016. Elle permet de soustraire la vapeur d'eau présente dans le gaz soutiré.

Les évolutions à venir prévoient le forage de deux nouveaux puits par an entre 2017 et 2019, soit six nouveaux puits au total. Un nouveau rebouilleur doit également être installé en 2017-2018 afin de traiter le triéthylène glycol servant à sécher le gaz.

Enfin, un audit de suivi ISO 14001, ISO 9001 et ISO 50001 ainsi qu'un audit interne Système de Gestion de la Sécurité ont été réalisés.

M. PLANAS, préfecture des Landes

Conclut que le fonctionnement du site est satisfaisant. Il insiste néanmoins sur l'importance des rappels de sécurité auprès du personnel.

Bilan de l'action de la DREAL

Mme JOLLIVET, DREAL

Signale qu'une inspection sur la thématique nationale de la perte d'alimentation électrique a été réalisée le 15 novembre 2016. L'objectif était de s'assurer que l'installation Seveso pouvait être mise en sécurité en cas de difficultés d'approvisionnement en électricité ou de coupure de courant. Cette inspection n'a relevé aucune non-conformité.

De même, les deux visites de surveillance du Service Inspection Reconnu (SIR) des 1^{er} mars et 6 octobre 2016 n'ont identifié aucune non-conformité.

Il n'y a pas eu de visite au titre du Code minier en 2016.

En ce qui concerne les décisions individuelles, aucun arrêté préfectoral n'a été établi depuis la dernière CSS. Néanmoins, il est à noter qu'un décret du 8 novembre 2016 valide les mesures prévues dans le cadre de l'augmentation des pressions de stockage dans le sous-sol.

S'agissant de l'augmentation de la disponibilité du stockage, plusieurs dossiers ont été transmis à la DREAL et ont fait l'objet d'un avis de modification non substantielle ; ils ne requièrent en effet pas le dépôt d'une demande d'autorisation d'exploiter. Ces dossiers concernent respectivement la colonne de déshydratation, l'augmentation de la durée d'utilisation des compresseurs, et les six nouveaux forages évoqués précédemment.

Mme JOLLIVET rappelle que depuis l'entrée en vigueur de la directive Seveso 3, la partie souterraine du stockage relève du Code de l'environnement et non plus du Code minier.

Questions diverses

M. PLANAS, préfecture des Landes

S'enquiert du niveau actuel d'élaboration du Plan Particulier d'Intervention (PPI) pour le site de Lussagnet.

M. DELAGNES, préfecture des Landes

Explique que ses équipes sont toujours confrontées à la problématique du périmètre de danger. En effet, l'étude de danger prise en compte par la DREAL ne porte pas encore sur le même périmètre que la dernière étude réalisée par TIGF. Une instruction est en cours à ce sujet. Une fois que le périmètre sera validé, le PPI pourra être finalisé. En revanche, toutes les mesures du PPI relatives à la protection de la population ont été actualisées et validées.

M. LAFITE, mairie de Lussagnet

Précise qu'aucune difficulté ne lui est remontée de la part des riverains au sujet des exercices de sirènes d'alerte.

Mme JOLLIVET, DREAL

Indique que la DREAL est en phase de finalisation de l'instruction de l'étude de danger.

M. FROSSARD, TIGF

Souligne l'amélioration des performances et du rendement que permet la nouvelle colonne de déshydratation.

Mme FEUILLET GALABERT, mairie du Houga

Signale qu'elle a été interpellée un soir du mois de mars par des riverains afin de venir constater de fortes odeurs. Toutefois, depuis ce jour, il n'y a pas eu de nouveau signalement.

M. LATEULADE, TIGF

Rappelle que TIGF met tout en œuvre pour limiter au maximum les gênes olfactives.

M. FAVRE, Bien vivre dans le Gers

Demande si un risque sanitaire existe, lié à ces odeurs.

M. LATEULADE, TIGF

Explique que le produit odorant qui est ajouté au gaz par mesure de sécurité peut générer de la gêne ou de l'inquiétude, mais qu'il n'est en aucun cas nocif.

M. PLANAS, préfecture des Landes

Lève la séance et remercie les membres de la CSS pour leur participation.

15 heures 10 – Clôture de la réunion
